

Février 2025

*J'aime ton sourire gracieux,
L'éclat de tes lèvres de rose,
Ton front où la pudeur repose,
Et le bleu tendre de tes yeux,
J'aime ta voix douce et sonore,
Ton pied mignon, et ton teint frais
Comme la fleur qui vient d'éclorre ;
Mais, crois-moi, j'aime mieux encore
Ta belle âme que tes attraits.*



(Évariste de Parny)

INFOS MUNICIPALES

* Compte rendu des Vœux du maire

Le samedi 18 janvier ont eu lieu les traditionnels vœux de la municipalité, devant un parterre important de GUILLIEROISES et GUILLIEROIS que je tiens à remercier vivement.

Le maire et les élus ont retracé les événements importants de la vie locale.

Plusieurs habitants ont été distingués pour leur engagement.

Cette matinée s'est terminée par un vin d'honneur, qui a permis de nombreux échanges.

Merci à tous pour votre présence.

* Plan Local d'Urbanisme

Après 10 années de procédure, le PLU de GUILLIERS a enfin été approuvé le 13 janvier dernier par le Conseil Municipal. Remis aux différents services de l'Etat, ce document de planification est désormais exécutoire. Son règlement va encadrer les autorisations en matière de construction et aménagements de terrain.

Cependant la Loi « Zéro artificialisation des sols » étant passée par là, beaucoup de projets seront malheureusement restreints par cette réglementation.

* Passage de la balayeuse : Lundi 10 Février

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

* Voirie

La commune a été récemment contactée par des habitants se plaignant d'incivilités concernant le stationnement gênant de véhicules.

Il est rappelé que pour garder de bonnes relations de voisinage, il est important de respecter les accès aux propriétés (portes de garage, portillons, bateaux).

Nous faisons appel au bon sens des personnes.

Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

* Personnel

Recruté depuis le 13 janvier 2025, M. Pascal RAULO intervient en qualité de chef d'équipe du Service Technique suite à la fin de CDD de Mme CHARPENTIER. M. RAULO a exercé ces mêmes fonctions durant de nombreuses années sur une autre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97. 73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :
02.99.09.57.26 (SMICTOM)
Mardi – Jeudi - Samedi :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Cabinet médical : 02.97.74.42.96

Pharmacie : 02.56.30.56.56

Cabinet kiné : 06.15.62.84.84

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
Du lundi au samedi
De 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

* Ruches et abeilles



Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous ont sauté le pas en installant des ruches dans nos jardins. Tout comme vous, nous avons débuté en glanant des conseils à droite à gauche et après différents échanges je pense que le flash est un bon moyen de sensibiliser notre entourage à la préservation de cet insecte. Car en plus de préserver la population des abeilles, nous permettons de développer la biodiversité. Posséder des ruches permet aussi de produire son propre miel et de s'assurer de la qualité de celui-ci.

En janvier, les abeilles restent en grappe et consomment leurs réserves. C'est une période calme pour elles, mais cruciale pour l'apiculteur qui peut anticiper et intervenir sans déranger les colonies.

Voici les actions à privilégier :

- **Surveillance des réserves alimentaires** : vérifiez le poids des ruches sans les ouvrir. Si nécessaire, ajoutez du candi pour éviter la famine.
- **Inspection extérieure des ruches** : assurez-vous qu'aucune entrée n'est obstruée (neige, débris) et que les abords des ruches sont dégagés pour une bonne aération.
- **Entretien du matériel** : réparez, nettoyez et désinfectez les cadres et ruches vides, ainsi que l'enfumeur, le lève-cadres, etc., pour limiter les risques sanitaires. Cirez vos cadres avec de la cire de qualité.
- **Analyse des pertes hivernales** : consignez les cas de mortalités pour pouvoir renseigner le questionnaire sur les mortalités hivernales (ENMHA) en fin d'hiver.
- **Rappel réglementaire** : n'oubliez pas de tenir à jour votre registre d'élevage pour tracer vos interventions et traitements tout au long de l'année.

En ce début d'année, une gestion rigoureuse et proactive est essentielle pour assurer la santé et la productivité de vos colonies.

Les abeilles sont célèbres pour le rôle qu'elles jouent dans la fourniture d'aliments de haute qualité comme le miel, la gelée royale et pollen ainsi que d'autres produits tels que la cire d'abeille, la propolis et le venin d'abeilles mellifères.

* Frelons asiatiques : RAPPEL

On ne le répètera jamais assez, c'est surtout **entre février et fin avril** que nous pouvons agir en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper les futures fondatrices de nids. 1 REINE = 2000 à 3000 INDIVIDUS...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles en plastique, percer 3 trous, verser 10 cm d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Puis laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

* Elagage

L'hiver est là. N'est-ce pas la période idéale pour élaguer vos arbres ? En effet, **en période hivernale**, les arbres sont en **repos végétatif** et **supporteront donc mieux les grosses tailles** (durant la période où la poussée de sève assure aux arbres une meilleure résistance aux parasites) et vous aurez moins de branches et de feuilles à ramasser lors de la taille. La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques liés aux arbres.

Aussi nous comptons sur vous, pour que cela soit réalisé.

DU COTÉ DES SERVICES

* Congés des Commerçants

Fermeture de la boulangerie du 10 février au 3 mars inclus.

* Nouveau Food Truck : « La Roulotte Grecque »

Un nouveau projet local sur la commune !

Dès le mois de mars, chaque vendredi soir, la Place de l'Eglise prendra des airs méditerranéens avec le food truck « **La Roulotte Grecque** ».

Céline et Damien proposeront un rendez-vous hebdomadaire pour découvrir de savoureuses spécialités grecques, comme les fameux « souvlakis ».

Une belle initiative qui met à l'honneur saveurs et convivialité au cœur de notre village.



* SMICTOM

Un forfait pour les particuliers en déchetterie

L'année 2024 a été une année de test concernant les passages en déchetterie. Depuis le 1^{er} janvier, votre forfait annuel inclura un nombre d'entrées fixé à 18 pour l'année. Chaque venue supplémentaire à la déchetterie sera facturée 15€.

Pourquoi limiter le nombre de passages en déchetterie ?

Pour réguler l'affluence, et permettre aux agents d'accueil de mieux accompagner les usagers dans le tri et la désignation des bennes.

Ce qui permet ainsi de mieux promouvoir le réemploi et le recyclage.

Inciter les particuliers à « valoriser les déchets verts » du jardin avec du mulching, du broyage ou du compostage, et ainsi réduire le tonnage dans les déchetteries qui a augmenté de 39 % ces dix dernières années.

Réserver l'accès aux seuls usagers du territoire.

Rappels de quelques règles d'accès aux déchetteries :

Apport 2,5 m3 maximum par passage, accès interdits aux tracteurs.

Les dépôts en déchetterie pour les professionnels sont payants dès le premier passage.



Pour suivre le nombre de passages effectués depuis le début de l'année, il vous suffit de consulter l'écran d'accueil de la borne qui vous donnera instantanément le solde de passages restant sur l'année.

La redevance votée fin décembre comprend la collecte des ordures ménagères (OMR) et des emballages, ainsi que leur traitement et les dépôts en déchetterie. Le forfait inclut 18 levées du BAC OMR et 18 passages en déchetterie. Depuis le 6 janvier, la fréquence des collectes a évolué pour les OMR (passages tous les 15 jours) et les jours de collecte ont été modifiés – plus d'informations sur le site internet du SMICTOM.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS / ANIMATEURS

* Amicale laïque Ecole Robert DESNOS

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 8 février**, de 10h à 12h, pour la récolte de papier à la salle La Gavotte, à Guilliers. Également, nous renouvelons cette année la benne à ferraille, qui se tiendra le **samedi 5 juillet**. Nous vous rappelons l'importance de ces actions, qui permettent de financer des projets pédagogiques pour nos petits écoliers. Ne jetez pas vos vieux vélos, trottinettes, poêles et autres métaux : donnez-leur une seconde vie en les apportant à notre collecte ! À bientôt ! »

* Comité des fêtes

Mardi 18 Février nous organisons notre traditionnel Thé Dansant avec le groupe « Le Bon Temps » à la salle Le Carrouêz. Ouverture des portes dès 13h30, entrée 8€, buvette payante avec petite restauration sucrée.
Renseignements au 07.50.60.16.54.

* Découverte de nos sentiers

La prochaine marche « découverte des sentiers » aura lieu le **mercredi 26 février** de 10h30 à 11h45 (*exceptionnellement le dernier mercredi du mois et non le 3^{ème}, en raison des activités sportives des vacances scolaires*).

* Club de football Avenir de Guilliers



Matches à domicile :

Dimanche 2 février, les rouges et noirs reçoivent à 13h l'équipe B de l'Aurore de Taupont et à 15h, l'équipe de Guillac

Matches à l'extérieur :

Dimanche 23 février, les deux équipes iront jouer à 13h30 sur les terrains de Guégon pour l'équipe B et de Campénéac-Augan pour l'équipe A.

Après de nombreuses années d'absence, le club a décidé d'organiser un repas à emporter le **samedi 1^{er} mars**.

N'hésitez pas à réserver votre part auprès des joueurs et dirigeants !

★ Les Baladins du Château Trô

Cette année encore "Les Baladins de Château Trô" répètent activement pour vous proposer une pièce écrite par Viviane TARDIVEL et Olivier TOURANCHEAU : « **Embarquement (pas) immédiat** »

Rappel des dates : **samedi 8 mars, dimanche 9 mars, samedi 15 mars, dimanche 16 mars**, et pour notre dernier week-end, nous jouerons les 2 séances en soirée **vendredi 21 mars et samedi 22 mars à 20h30**.

Réservations conseillées auprès des commerçants de Guilliers ou au 06.33.71.17.96.

6€/adulte et enfant de + 12 ans et 2€/enfant de 6 à 12 ans.

Nous recherchons toujours des bénévoles, pour la technique, le montage et démontage du décor, le son....toutes les petites mains seront acceptées et peuvent se faire connaître auprès du bureau ☺.

★ APEL Ecole Sainte Marie

La Troupe de Théâtre des Baladins de Château-Trô propose à nouveau de jouer une séance au profit des élèves de l'école. Venez donc nombreux le **dimanche 16 mars à 14h30**, applaudir les comédiens et passer un agréable après-midi dans la bonne humeur. Boissons et gâteaux en vente sur place préparés par les familles.

DU COTÉ DES ÉCOLES

★ Ecole Sainte Marie

En cette rentrée de janvier, un nouveau site internet a été créé pour suivre les activités réalisées dans notre école : <https://ecolesaintemarieguilliers.toutemonecole.fr>

Les élèves de CP-CE1 ont eu la chance d'assister au spectacle "Portrait de famille" à Mauron.

Dans le cadre du PEL, les maternelles ont commencé à travailler autour de "L'eau dans tous ses états" alors que les élèves du CP au CM2 bénéficient de l'intervention de Dorian FELDEN de l'association Crea'son. Pendant 16 séances, ils vont préparer un spectacle qui sera proposé aux parents fin juin.

Fin janvier, tous les élèves de l'école sont allés à l'EHPAD pour offrir aux résidents une carte de vœux.

Enfin, toute l'école a pu déguster les galettes des rois préparées par les élèves de maternelle aidés par les CE2-CM."



★ Ecole Robert Desnos

Les élèves des 3 classes ont commencé leurs ateliers poterie avec Olivier RUAUD (« Terre précieuse ») dans le cadre du Plan Educatif Local ! Ils apprennent à modeler de la terre pour créer des œuvres sur le thème des animaux.

Les enfants remercient la mairie de Guilliers et l'Amicale Laïque pour le don de chocolats offerts à Noël. Ils remercient à nouveau l'Amicale Laïque pour les cadeaux de Noël que les enfants ont pu trouver aux pieds des sapins début janvier !

Les élèves de CE2-CM1-CM2 participent à un concours artistique dans le cadre du Vendée Globe et de leur soutien à Samantha DAVIES (« Initiatives Cœur ») : organisme caritatif qui recueille des fonds pour opérer des enfants atteints de malformations cardiaques).

Le vainqueur de ce concours aura la chance d'accueillir la skippeuse Samantha DAVIES à l'école !

Nous avons donc besoin de tous pour « Liker » le post sur le profil Facebook d'Initiatives Cœur (ou encore sur le profil de la mairie de Guilliers et de l'Amicale Laïque : Ecole Publique Robert Desnos).

Le lien ici : <https://fb.watch/x4L3LWFKjC/>

Un « Like » = un vote ! Merci à tous pour votre soutien !

Rendez-vous en mars pour vous en donner des nouvelles !



DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Mardi 18 février	13h30	Thé Dansant	Comité des Fêtes / Le Carrouêz
Mercredi 26 février	10h30-11h45	Marche « découverte de nos sentiers »	Mairie / Complexe Sportif
Samedis 8-15-22 mars	20h30	Théâtre	Les Baladins de Château-Trô / Le Carrouêz
Dimanche 9-16 mars	14h30		
Vendredi 21 mars	20h30		

Le Maire – Joël LEMAZURIER